



Information sur le collège Jean Moulin

Faire lien du primaire au collège à Chaville, c'est ce que la FCPE a souhaité en organisant le 15 mai dernier une réunion d'information, de parents à parents, sur le collège Jean Moulin de Chaville.

Près de 30 parents d'enfants en CM1 et CM2 sont venus s'informer, discuter, et poser leurs questions, avant de partager un verre amical.

Pour les parents qui n'ont pas pu venir à cette réunion, et pour garder une trace écrite des échanges, voici ci-dessous, un bref résumé des informations qui ont été abordées.

Organisation générale du collège

Pour cette année, il y a 639 enfants, dont 556 demi-pensionnaires qui déjeunent à la cantine. Ils sont répartis sur 24 classes : 7 classes de 6^{ème}, 5 classes de 5^{ème}, 6 classes de 4^{ème} et 6 classes de 3^{ème}. Il y a entre 25 et 30 élèves par classe.

La communication entre le collège et la famille est assurée à l'aide d'un carnet de correspondance, personnel à chaque élève.

Le collège est animé par une principale, Mme Onillon, assistée d'une principale adjointe, Mme Festa. La gestionnaire est Mme Berrée et le conseiller d'orientation est M. Nicod.

La surveillance est assurée par 6 assistants d'éducation et 1 maîtresse de demi-pension, sous le contrôle de la conseillère principale d'éducation Mme Guidon. Ils interviennent dans la cour pendant les récréations, en salle de permanence et à la cantine.

Par semaine : une infirmière est présente 2 jours, un médecin une ½ journée, une assistante sociale 1 jour ½.

Relations entre le collège et les parents

A la rentrée, une réunion est organisée assez rapidement (environ 2 semaines) entre parents et enseignants de la classe. Les enseignants présentent leur programme et leur mode de fonctionnement.

Les bulletins trimestriels sont distribués au collège, un samedi matin de décembre pour le 1^{er} trimestre et d'avril pour le 2nd trimestre. Ils sont envoyés par courrier le 3^{ème} trimestre. A l'occasion de cette distribution, les parents rencontrent le professeur principal de la classe qui leur transmet les commentaires de l'ensemble des professeurs.

Il est aussi possible à chaque parent de rencontrer chaque professeur sur rendez-vous. Pour cela, il suffit d'utiliser le carnet de correspondance (équivalent du carnet de liaison que l'on connaît en primaire).

Intégration des élèves arrivant en 6^{ème} : projet « vivre ensemble »

Un projet intitulé « vivre ensemble » fonctionne depuis plusieurs années au collège. Il consiste à accueillir les élèves de 6^{ème} indépendamment des autres niveaux, de façon à leur permettre de découvrir le collège, de les informer des règles de vie, de leur apprendre à se connaître et à connaître leur professeur principal. A cet effet, les élèves rentrent plus tôt que les autres, soit **le 04 septembre 2007** et sont regroupés avec certains de leurs enseignants, pendant 3 jours. Un « goûter » avec les parents a généralement lieu au collège en fin de première journée (à confirmer). **Le début réel des enseignements est fixé au jeudi 07 septembre 2007.**

Le jeudi 6 septembre les élèves de 5^{ème} et 4^{ème} viennent pour une demi-journée, pour prendre leurs emplois du temps et leurs livres.

Discipline au collège

Le collège est un lieu fermé, dans lequel les élèves doivent respecter les règles. En cas de non respect, ils peuvent être « collés », c'est-à-dire passer une heure avec le professeur ou le surveillant à titre de punition. Les parents sont informés par courrier. Si les comportements non conformes se répètent, les parents sont alors convoqués par la conseillère principale d'éducation ou la principale. En cas de problème grave, l'élève peut passer devant un conseil de discipline et risquer l'exclusion. Les parents sont présents le jour du conseil de discipline.

La note de vie scolaire

Prise en compte pour le Brevet, la note de vie scolaire (sur 20) relève de la responsabilité du Chef d'Établissement après consultation de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Elle est déterminée selon trois critères :

- Assiduité – ponctualité : 10 points
- Respect du règlement : 10 points
- L'investissement dans ses études et/ou la participation à la vie du collège : ces deux critères peuvent permettre d'obtenir un bonus maximum de 2 points.

Les remarques orales ne sont pas prises en compte. Par contre, des remarques importantes notifiées sur le cahier de vie génèrent 2 points en moins, et un avertissement, 5 points en moins.

Conseil de classe

Le conseil de classe est une nouveauté par rapport à l'école élémentaire. C'est une réunion trimestrielle, qui rassemble tous les professeurs, les représentants des parents (2 ou 3 selon les classes) et des élèves (2). Au cours du conseil, des informations générales sur la classe sont données, les parents et les élèves présents s'expriment sur la base d'une concertation préalable avec les autres parents / élèves respectivement. Puis, le travail et le comportement de chaque élève sont analysés de façon détaillée, ce qui donne lieu à la rédaction d'un message de synthèse dans le bulletin.

Des appréciations peuvent également être fournies : « félicitations » ou « compliments », si le travail et le comportement le justifient, « encouragements » quand l'élève a produit un effort certain, mais aussi « avertissement de travail » ou avertissement de conduite » lorsqu'il y a insuffisance sur l'un ou l'autre de ces 2 points.

Organisation d'une journée type

La journée est divisée en 9 créneaux horaires, mais chaque enfant n'est bien sûr pas occupé au cours de tous ces créneaux le même jour. Les créneaux de début de journée, autour de midi et de fin de journée sont autant que possible dédiés aux enseignements optionnels.

- Cours : 8H25-9H20 puis 9H20-10H15 ;
- Récréation de 10H15 à 10H30 ;
- Cours : 10H30-11H25 puis 11H25-12H20 ;
- Cantine : de 11H25 à 13H45 selon les classes ;
- Cours : 12H55-13H50 puis 13H50-14H45 puis 14H45-15H40 ;
- Récréation de 15H40 à 15H50 ;
- Cours : 15H55-16H50 puis 16H50-17H45

A priori, les enfants ne peuvent pas quitter le collège pendant les heures où ils ont cours normalement, sauf si les parents les autorisent par écrit, en cas d'absence de professeur.

Livres et casiers

Tous les livres sont fournis gratuitement à la rentrée. Ils doivent être rendus en bon état en fin d'année scolaire. Pour alléger le poids des cartables, le Conseil général des Hauts de Seine (dont dépend le collège) a acheté des livres en double pour la plupart des matières en 6ème et 5ème. Ces livres restent en classe.

Il existe des casiers métalliques, fermant avec un code, qui permet aux élèves de stocker leurs affaires (exemple sac de sport) lorsqu'ils n'en ont pas besoin.

Enseignement des langues

L'organisation de l'enseignement des langues au collège est assez complexe car il existe différents types de classes.

- Les classes « classiques » sont ouvertes à tous pour l'enseignement de l'anglais et de l'allemand première langue 3H. En seconde langue, il est possible de faire de l'espagnol ou de l'allemand (3H par semaine) ou de l'anglais obligatoirement si l'allemand a été choisi en première langue.
- Les classes dites « internationales » en anglais sont ouvertes aux enfants bilingues (ou presque). Il y a environ 15 élèves par niveau, qui sont regroupés au sein d'une seule classe et « mélangés » avec des élèves d'une classe « classique » ou européenne. Il s'agit d'un enseignement payant, géré par une association de Sèvres.
- Un projet de classe internationale en portugais devrait voir le jour en septembre 2007, si suffisamment d'enfants sont inscrits.
- Les classes « bilangues » (anglais + allemand) sont destinées aux enfants souhaitant faire de l'allemand ou aller plus vite dans l'apprentissage des deux langues. Compte tenu du rythme de travail plus soutenu dans ce type de classe (3H d'anglais + 3H d'allemand en 6^{ème} et 5^{ème}, soit 6H de langue au total au lieu de 4H), il est préférable que l'enfant soit capable de suivre ce rythme sans trop de difficultés.
- Les classes « européennes » débutent à partir de la 4^{ème}. Elles sont accessibles aux élèves ayant un bon niveau général et d'anglais à l'issue de la 5^{ème}. Ce niveau est évalué à partir de la moyenne générale d'anglais (14). Une bonne moyenne générale (13) est aussi nécessaire car les élèves doivent pouvoir suivre un rythme d'enseignement plus soutenu. Ces élèves peuvent, s'ils le souhaitent et s'ils sont admis, intégrer par la suite une 2^{nde} européenne au lycée de Sèvres, et passer un bac européen.
- Les langues mortes : Latin en 5^{ème} (2 h) et 4^{ème}/3^{ème} (3h). Grec en 3^{ème} (3 h).

Activités sportives

Les élèves font du sport 4H par semaine en 6^{ème} et 5^{ème} et 3H en 4^{ème} et 3^{ème}. L'enseignement est organisé sous la forme de cycles de quelques semaines d'un sport donné. Selon l'activité, les élèves se déplacent au gymnase situé en face du collège, ou au stade Jean Jaurès, situé près de la gare Chaville-Vélizy. Les élèves se déplacent soit en bus, soit à pied.

Il n'y a pas d'enseignement de piscine.

Centre d'information et de documentation (CDI)

Le CDI contient des ouvrages et revues mis à disposition des élèves. Il est ouvert 4 jours par semaine aux élèves qui peuvent consulter sur place, soit au moment de la pause de midi ou pendant les heures de permanence.

Orientation des élèves

Un conseiller d'orientation est présent au collège le jeudi après-midi. Il conseille les élèves et leur famille sur les orientations à prendre, notamment à la sortie du collège.

Voyages au cours de la scolarité

Il n'y a pas de voyages organisés pour toutes les classes car ils sont à l'initiative de chaque enseignant, en fonction de son projet pédagogique et de ses disponibilités. Certaines classes partent quelquefois au ski, ou à l'étranger (classes européennes et internationales, classes d'allemand et d'espagnol, classes de latin et de grec).

Stage en entreprise

Les élèves de 4^{ème} font un stage d'une semaine en entreprise. Le projet commence dès le début de l'année de 4^{ème} et fait l'objet de la recherche d'un lieu de stage, par l'élève ou sa famille. A l'issue du stage, l'élève rédige un rapport qui est corrigé et noté et est pris en compte pour les évaluations de 3^{ème}.

Prévention

Des sessions de prévention contre les conduites à risque (alcool, drogue, violence) sont organisées.

Les enfants sont également formés à la sécurité routière : ils passent ainsi deux brevets successifs, ASSR 1^{er} niveau (en 5^{ème}) et 2nd niveau (en 3^{ème}).

Transports scolaires

Les élèves qui le souhaitent peuvent prendre le Chaville-Bus pour venir et repartir du collège. Les horaires sont adaptés afin de leur permettre d'arriver à l'heure.

Des garages à vélo et à patinette sont installés pour ceux qui préfèrent ces moyens de locomotion.

Restauration

La demi-pension fonctionne 4 jours par semaine. Les élèves vont manger en fonction de leur disponibilité. A priori, de 11H25 à 12H50 pour les 6^{ème} et 5^{ème} puis de 12H20 à 13H45 pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}. Toutefois, si des élèves sont contraints au niveau horaire par leur emploi du temps, ils sont prioritaires.

Les repas sont préparés par la cuisine centrale du collège Jean Renoir de Boulogne Billancourt. La qualité des repas est considérée comme moyenne par les enfants.

Le paiement de la cantine se fait trimestriellement, sur la base d'un forfait, quel que soit le nombre de repas effectivement consommé. Il est possible d'obtenir une aide financière, sur demande de la famille avec le quotient familial.

Association sportive

Plusieurs activités sportives sont proposées aux enfants, animées par les enseignants EPS, du collège, en dehors des heures de cours habituels. Une inscription de 25 € est demandée pour l'année avec la fourniture d'un maillot. Les sports proposés sont :

- Volley-ball et basket-ball
- VTT
- Haltérophilie avec le CHM de Chaville
- Badminton et tennis de table
- Multisports

Foyer socio-éducatif

Des activités culturelles sont également proposées, par des enseignants ou des parents d'élèves (cotisation de 10 €, avec la photo de classe) ; ci-dessous, liste non exhaustive :

- Jeux éducatifs et maquettes
- Mathématiques
- Site Internet du collège
- Journal
- Hip-hop et chorégraphie
- Chorale
- Création d'un court métrage
- Prévention

Et n'oubliez pas les **Portes Ouvertes du Collège**, le samedi **9 juin** matin.

Avec en fin de matinée un barbecue organisé par les associations de parents d'élèves

Nous vous accueillerons avec plaisir et répondrons au mieux à vos questions

Vos contacts FCPE au collège : Alain Olivier : 01 47 50 05 66
Pascal Vrillaud : 01 47 50 23 49